



Organisation
internationale
du Travail



► STRENGTHEN2

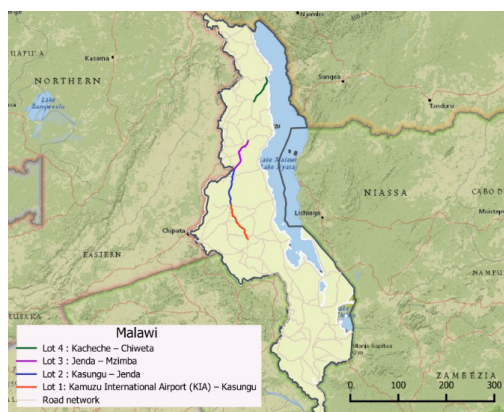


Cofinancé par
l'Union européenne

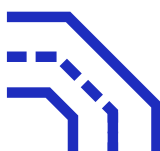
► Évaluation de l'impact sur l'emploi du projet de réhabilitation de la route M1 au Malawi

Cadre institutionnel

STRENGTHEN2 est une initiative conjointe de l'Union Européenne et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dont l'objectif global est l'utilisation des études d'impact sur l'emploi pour promouvoir la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité en Afrique subsaharienne. Le projet **STRENGTHEN2** mène actuellement une série d'évaluations approfondies de l'impact sur l'emploi des projets du Fonds européen pour le développement durable (EFSD+) en Afrique subsaharienne, dont fait partie le projet de réhabilitation de la route M1. Cette note de synthèse décrit les résultats de l'évaluation préalable de l'impact sur l'emploi de ce projet, menée dans le cadre de **STRENGTHEN2**.



Secteur



Transport

Réhabilitation de routes

Sources de financement



120 millions
d'euros

Financé par l'UE, la BEI et
le gouvernement du Malawi

Période de 2022 à 2024

Objectifs



1. Réhabiliter, élargir et remettre à niveau 300 km de la route M1 au Malawi.
2. Favoriser l'intégration régionale en développant le commerce intra-africain, en renforçant la croissance, et en réduisant le temps et le coût des transports le long du corridor.
3. Contribuer à transformer le Malawi en pays à revenu intermédiaire d'ici 2063.

Méthodologie

L'équipe de **STRENGTHEN2** a mené une évaluation préalable qui a identifié trois types d'impacts sur l'emploi : directs, temporaires et permanents. L'**emploi direct** fait référence aux travailleurs embauchés par les entreprises de travaux publics durant la phase de mise en œuvre du projet. L'**emploi temporaire** s'entend des emplois créés par l'achat de biens intermédiaires nationaux utilisés durant cette phase de mise en œuvre. L'**emploi permanent** concerne quant à lui les emplois créés grâce aux résultats à plus long terme du projet (tels que l'amélioration du système et de la capacité de transport), qui tendent à

stabiliser l'économie et à stimuler la production et la création d'emplois. Les effets directs sur l'emploi ont été calculés à partir de projections utilisant les informations fournies par les entreprises de travaux publics.

Pour les effets temporaires et permanents, nous utilisons le Modèle structurel pour le développement durable (SMSD), un cadre de modélisation à l'échelle d'une économie élaboré par l'OIT. Un modèle spécifique au Malawi a été conçu sur la base de la Matrice de comptabilité sociale (MCS) du pays, qui reflète la structure socioéconomique de son économie.

Résultats

Effets directs sur l'emploi*

4 000 emplois directs
(en nombre de personnes)

11% femmes

60% jeunes
(de 15 à 35 ans)



33 emplois directs par
million d'euros investi



50% travailleurs
qualifiés

Effets temporaires sur l'emploi*

12 000 emplois temporaires
(en nombre de personnes)

44% femmes

22% jeunes
(de 15 à 35 ans)



100 emplois temporaires
par million
d'euros investi



23% travailleurs
qualifiés

Effets permanents sur l'emploi*

3 000 emplois permanents
(en nombre de personnes)

46% femmes

23% jeunes
(de 15 à 35 ans)



25 emplois permanents
par million
d'euros investi



29% travailleurs
qualifiés

* voir définition dans la section relative à la méthodologie

Recommandations

- ▶ Les projets d'infrastructure de ce type devraient intégrer des initiatives de renforcement des compétences afin de garantir l'employabilité des travailleurs dans de futurs projets où leur expérience et leurs compétences seront nécessaires.
- ▶ Le potentiel de création d'emplois des projets d'infrastructure (tels que la route M1) pourrait être renforcé par des stratégies d'industrialisation à long terme permettant à l'avenir de s'approvisionner localement.
- ▶ Les disparités de genre observées dans l'emploi direct pourraient être partiellement corrigées grâce à des politiques d'embauche tenant compte des considérations de genre et à des politiques relatives au lieu de travail en mesure d'encourager les femmes à occuper des emplois dans ce secteur.
- ▶ Dans les secteurs où des emplois permanents sont créés, les politiques du travail pourraient se concentrer sur la transformation de ces emplois en emplois décents.

[Rapport complet](#)

Contact

T: +41 22 799 7861
Fax: +41 22 799 6310
E: STRENGTHEN2@ilo.org
E: EMPINVEST@ilo.org

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

www.ilo.org/strengthen2

